

**International Conference
of Ombuds Institutions
For the Armed Forces**

15ICOAF



La 15^e Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées – 15ICOAF

**Gouverner les impacts du changement climatique
- Les institutions de médiation et les forces armées**

18-20 juin 2023 | Vienne, Autriche

Aperçu du programme

Dimanche 18 juin

Toute la journée **Arrivée et enregistrement des participants à la conférence**

18:00 – 19:00 Les délégués se réunissent pour un apéritif avec des amuse-gueules dans le bar de l'hôtel Steigenberger.

19:00 – 21:00 Dîner de bienvenue au restaurant de l'hôtel Steigenberger

Lundi 19 juin

08:00 – 09:00 Arrivée et enregistrement de sécurité sur le lieu de la conférence

09:00 – 09:45 Ouverture de la Conférence

09:45 – 10:15 Photo de groupe

10:15 – 10:45 Pause-café

10:45 – 12:15 **Session 1: Le lien entre le changement climatique et la sécurité – Implications pour les forces armées**

12:15 – 13:15 Déjeuner

13:15 – 14:45 **Session 2: Acclimater les forces armées – Quel rôle pour les institutions de médiation ?**

14:45 – 15:15 Pause-café

15:15 – 16:15 **Session 3: L'écologisation des institutions de médiation**

16:15 – 17:30 Temps libre

17:30 Les délégués se retrouvent pour le départ en bus vers le *musée d'histoire militaire* dans le lobby de l'hôtel Steigenberger

18:00 – 19:00 Arrivée et accueil au *musée d'histoire militaire* et visite guidée sur demande

19:00 – 22:00 Dîner dans la Ruhmeshalle du *musée d'histoire militaire*

Mardi 20 juin

08:00 – 08:45	Arrivée et enregistrement de sécurité sur le lieu de la conférence
09:00 – 11:00	Session 4: Les forces armées et la santé mentale
11:00 – 11:30	Pause-café
11:30 – 12:00	Session spéciale : Le soutien du DCAF aux institutions de médiation au-delà de l'ICOAF
12:00 – 13:15	Déjeuner
13:15 – 14:45	Session 5: Changements dans la politique de défense et conséquences pour les institutions de médiation
14:45 – 15:15	Pause-café
15:15 – 16:00	Adoption de la déclaration de la conférence
16:00 – 16:15	Annonce de la 16e édition de l'ICOAF à Berlin 2024
16:15 – 16:30	Remarques finales

- Fin du programme officiel de la conférence -

Programme optionnel

16:30 – 17:30	Guide du bâtiment parlementaire
19:00 – 22:00	Activité culturelle : Le "Heurige" viennois

Préface

A propos des hôtes

Le DCAF - Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité - se consacre à l'amélioration de la sécurité des États et de leurs populations dans un cadre de gouvernance démocratique, d'État de droit, de respect des droits de l'homme et d'égalité entre les hommes et les femmes. Depuis sa création en 2000, l'organisation a contribué à rendre la paix et le développement plus durables en aidant les États partenaires et les acteurs internationaux qui soutiennent ces États à améliorer la gouvernance de leur secteur de la sécurité grâce à des réformes inclusives et participatives. Le DCAF crée des connaissances innovantes, promeut les normes et les bonnes pratiques, fournit des conseils juridiques et politiques et soutient le renforcement des capacités des parties prenantes du secteur de la sécurité, qu'elles soient étatiques ou non.

Le DCAF s'est engagé à soutenir les institutions de médiation en raison de leur capacité à demander des comptes aux institutions de l'État et à renforcer la gouvernance démocratique. À cette fin, le programme de médiation du DCAF promeut le rôle clé des institutions de médiation vis-à-vis des forces armées et des acteurs internationaux et s'engage directement avec les institutions de médiation au niveau bilatéral, et encourage et facilite la coopération entre elles afin d'améliorer leur efficacité et leur capacité.

La Commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales est le co-hôte du 15ICOAF. En tant qu'organe de contrôle démocratique chargé de protéger les droits et les libertés fondamentales des membres des forces armées, la Commission reçoit et examine les plaintes et mène des enquêtes d'office en cas de suspicion de manquements ou d'irrégularités au sein de l'armée.

Partenaire de coopération

La 15e Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (15ICOAF) a été rendue possible grâce à la coopération étroite et au soutien généreux du ministère fédéral allemand des affaires étrangères, qui parraine le programme dédié aux Institutions de Médiations du DCAF.



Supported by the German Foreign Office

Introduction

Le changement climatique, l'un des plus grands défis du 21^e siècle, affecte tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et publique. Dans le contexte de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS), les risques sécuritaires liés au climat et leurs implications sont devenus de plus en plus manifestes et font l'objet d'une attention politique et académiques. Par conséquent, les forces armées du monde entier sont obligées de tenir compte d'une nouvelle réalité qui affecte fondamentalement leur mandat et leur modus operandi. Aujourd'hui, on attend des forces armées qu'elles s'attaquent aux risques sécuritaires liés au climat, qu'elles renforcent leur présence opérationnelle lors des catastrophes liées au climat et des crises humanitaires dans le monde entier, et qu'elles réduisent elles-mêmes leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur empreinte écologique globale.

Le déploiement de plus en plus fréquent des forces armées pour aider les autorités civiles en cas de catastrophes naturelles, ainsi que dans des contextes marqués par des risques sécuritaires liés au climat, exige des institutions de médiation qu'elles réfléchissent à leur rôle dans la supervision de ces déploiements dans le cadre de leur mandat de protection des droits de l'homme et de promotion des principes de bonne gouvernance au sein du secteur de la sécurité. En outre, alors que les forces armées réévaluent et adaptent leur planification stratégique et opérationnelle face aux défis croissants liés au climat - notamment en réduisant leur propre empreinte carbone - les institutions de médiation peuvent jouer un rôle déterminant en veillant à ce que ces changements ne se fassent pas au détriment des droits du personnel de service, de leur bien-être et, par extension, de la gouvernance démocratique et de l'État de droit. Enfin, les efforts de lutte contre le changement climatique nécessitent des réponses holistiques qui dépassent les limites d'une institution, d'un secteur, voire d'une société. Si les institutions de médiation sont bien placées pour superviser les changements au sein des forces armées, elles peuvent elles-mêmes faire leur part en réfléchissant à leur propre impact sur le climat et l'environnement et en élaborant des stratégies de réponse.

La conférence de cette année vise à fournir aux délégués l'espace nécessaire pour explorer l'impact du changement climatique sur les forces armées, définir et concrétiser la manière dont cet impact se traduit par des changements dans le cadre de leur propre travail, et échanger des expériences et des bonnes pratiques pour l'avenir. Les précédentes éditions de l'ICOAF ont abordé les questions liées au changement climatique, notamment dans le contexte des forces armées déployées pour aider les autorités civiles. Compte tenu de l'ampleur du défi que représente le changement climatique et de son impact universel dans pratiquement tous les domaines de la vie publique et privée, l'ICOAF de cette année s'appuie sur les discussions précédentes, les développe et les approfondit afin d'établir une base de compréhension commune parmi les membres de l'ICOAF en ce qui concerne le changement climatique et les questions connexes.

Néanmoins, les discussions sur le changement climatique sont relativement nouvelles dans le contexte de l'ICOAF et il se peut qu'il n'y ait que quelques institutions de médiation qui se soient engagées de manière exhaustive sur le sujet, sans parler de l'adaptation de certains éléments de leur travail pour tenir compte des défis liés au climat. Par conséquent, comme ce fut le cas lors des conférences précédentes, un espace sera réservé à la discussion de sujets récurrents et de nature transversale afin de tirer parti des échanges passés, ainsi qu'aux questions contemporaines qui présentent un intérêt significatif pour le travail des institutions de médiation dans leur ensemble. En 2023, l'agenda de l'ICOAF prévoit une session sur la santé mentale au sein des forces armées - en s'appuyant sur les discussions fructueuses sur le droit à la santé du personnel des forces armées lors de 14ICOAF - ainsi qu'une session sur la façon dont la guerre en Ukraine et le changement géopolitique concomitant sont vécus du point de vue des institutions de médiation.

Objectifs et méthodologie

Cette conférence espère s'appuyer sur les leçons tirées des précédentes ICOAF et continuer à favoriser un environnement dynamique et participatif propice à la génération de nouvelles idées et de nouvelles perspectives.

L'objectif de 15ICOAF est de *sensibiliser, de faciliter et d'encourager l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre pairs, et d'articuler les futures réponses politiques* des institutions de médiation sur les questions du changement climatique, de santé mentale et dans le cadre d'un paysage géopolitique changeant. À cette fin, les participants sont invités à explorer et à réfléchir à ces questions dans le cadre de sessions soigneusement sélectionnées, ainsi que dans les divers espaces de dialogue prévus dans le cadre de la conférence. Un document de référence est disponible avant la conférence et fait partie intégrante du programme de la conférence en raison de la nouveauté et de la complexité du thème principal. Les bonnes pratiques partagées pendant la conférence sont en outre compilées et approuvées par les participants dans une déclaration non contraignante lors de la clôture de la conférence.

Le premier jour, est consacré au thème général du changement climatique. La première session vise à encadrer et à stimuler les discussions ultérieures en établissant une base commune de compréhension du lien entre le changement climatique, la sécurité et les forces armées. L'impact du changement climatique sur les forces armées est conceptuellement cartographié dans les domaines suivants : (1) l'adaptation des forces armées pour opérer dans des contextes caractérisés par des défis liés au changement climatique ; (2) l'évolution du mandat et de la portée du déploiement des forces armées dans le contexte des catastrophes liées au climat et des crises humanitaires ; et (3) les efforts d'écologisation de la défense par les secteurs de la défense qui cherchent à



réduire leur empreinte d'émissions et leur impact négatif sur l'environnement naturel. La deuxième session vise à centrer l'échange sur le rôle des institutions de médiation qui supervisent et soutiennent les changements liés au climat au sein des forces armées, en offrant un espace pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques. La troisième et dernière session sur le changement climatique réoriente l'attention vers les pratiques des bureaux de médiation eux-mêmes, en examinant le degré et la manière dont les institutions de médiation ont elles-mêmes initié des changements dans leur environnement de travail pour relever les défis liés au changement climatique. Le deuxième jour, une place est faite aux sujets récurrents et contemporains. Ainsi la quatrième session est consacrée à la santé mentale au sein des forces armées et la cinquième session sur les effets plus larges des changements géopolitiques actuels dans le contexte de la guerre en Ukraine sur les institutions de médiation

Avant la conférence, un formulaire d'inscription et un questionnaire d'accompagnement sont régulièrement distribués à la communauté ICOAF sur les questions relatives au programme de la conférence. Les participants possèdent une vaste expérience en matière de traitement et de réponse aux plaintes. On attend d'eux qu'ils partagent leurs expériences - à la fois les pratiques positives et les lacunes en matière de capacité - afin de tirer des leçons précieuses et d'identifier les domaines pertinents qui pourraient s'avérer utiles à leurs pairs. La participation à la conférence se fait uniquement sur invitation. L'inscription est obligatoire. L'ouverture de la conférence et la première session sont ouvertes au public et à la presse. Le reste de la conférence 15ICOAF est cependant fermé au public et fonctionnera selon les règles de Chatham House, sauf indication contraire.

Dimanche 18 June 2023

Arrivée et enregistrement des participants à la conférence

15:00 – 18:00, Lobby de l'hôtel Steigenberger

*Un bureau d'inscription spécial sera installé dans le hall de l'hôtel Steigenberger pour permettre aux participants à la conférence de s'inscrire en personne et de retirer le dossier de la conférence. Il est important de noter que le dossier de la conférence comprendra un **code QR unique** qui est nécessaire pour entrer dans les locaux du lieu de la conférence, le bâtiment du Parlement autrichien (Dr. Karl Renner-Ring 3, 1017 Wien, Autriche). Notre personnel amical sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou demandes spéciales. Nous vous demandons de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité valide pour le processus d'inscription.*

18:00 – 19:00, Bar de l'hôtel Steigenberger

Delegates are invited to meet for an aperitif with appetizers in the Steigenberger Hotel Bar.

19:00 – 21:00, Restaurant de l'hôtel Steigenberger

Les délégués sont invités à un dîner de bienvenue au restaurant de l'hôtel Steigenberger, organisé par le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité - DCAF, grâce au soutien généreux du ministère fédéral allemand des affaires étrangères.

Lundi 19 juin 2023

08:00 – 08:45

Afin de garantir un démarrage rapide de la conférence et d'éviter les files d'attente inutiles ou les désagréments, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter sur le lieu de la conférence, le bâtiment du Parlement autrichien (Dr. Karl Renner-Ring 3, 1017 Wien, Autriche), suffisamment à l'avance pour les procédures d'arrivée, d'inscription et d'enregistrement de sécurité. En arrivant tôt, vous aurez également l'occasion de nouer des contacts avec les autres participants à la conférence, de vous familiariser avec le lieu de la conférence et de vous préparer mentalement au programme enrichissant qui vous attend.

Ouverture de la conférence

09:00 – 09:45

MODÉRATEUR :

Dr. Reinhard E. **Bösch**, Président de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, ancien membre du Conseil national autrichien

INTERVENANTS :

Wolfgang **Sobotka**, Président du Conseil national d'Autriche

Robert **Laimer**, Président exécutif de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, membre du Conseil national autrichien

Kludia **Tanner**, Ministre fédéral de la défense de l'Autriche

Amb. Nathalie **Chuard**, Directeur du DCAF - Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité

INTERLUDE MUSICALE:

Ensemble Gardemusik, Austrian Armed Forces

OPPORTUNITÉS PHOTOS

09:45 – 10:15

PAUSE-CAFÉ

10:15 – 10:45



SESSION 1: Le lien entre le changement climatique et la sécurité – Implications pour les forces armées

10:45 – 12:15

MODÉRATEUR :

Amb. Nathalie **Chuard**, Director of DCAF – The Geneva Centre for Security Sector Governance

INTERVENANTS :

Prof. Dr. Karl W. **Steininger**, Professeur d'économie du climat et de transition durable, Centre Wegener pour le changement climatique et le changement global, Université de Graz, Autriche

Janani **Vivekananda**, Chef du programme Diplomatie climatique et sécurité, Adelphi

Major General Bruno Günter **Hofbauer**, Directeur des capacités, ministère de la défense de l'Autriche

Objectif :

Cette session a pour but d'explorer et de cartographier l'impact du changement climatique sur la sécurité, et plus particulièrement sur les forces armées. Elle vise à encadrer et à stimuler les discussions ultérieures en établissant une base de compréhension commune. Elle ne fait pas référence au rôle des institutions de médiation, qui sera exploré en profondeur dans les sessions deux et trois.

Le changement climatique, qui affecte tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et publique, est de plus en plus défini et reconnu comme une question de sécurité. Les questions liées au changement climatique sont souvent abordées en référence explicite à leurs implications en matière de sécurité, que ce soit dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), des documents de stratégie de sécurité nationale de plus de la moitié des États du monde, ou dans le large éventail de publications politiques et de recherche qui soulignent l'intersection entre le changement climatique et la sécurité. Ces dernières années, ces points d'intersection et la menace correspondante sont devenus plus saillants sous la forme d'événements climatiques extrêmes record et de récits des premiers conflits induits par le changement climatique.



Compte tenu de ces évolutions, les forces armées du monde entier sont obligées de faire face à une nouvelle réalité qui affecte fondamentalement leur mandat et leur mode opératoire. Aujourd'hui, on attend d'elles qu'elles renforcent leur soutien aux autorités civiles en cas de catastrophes liées au climat et de crises humanitaires dans le monde entier, qu'elles adaptent leurs capacités opérationnelles pour fonctionner dans des conditions défavorables et qu'elles réduisent elles-mêmes leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur empreinte écologique globale.

La relation entre le changement climatique, l'(in)sécurité et les forces armées est complexe et spécifique au contexte. Il est donc important de se méfier des liens et des dynamiques trop simplifiés, ainsi que du risque de sécurisation, c'est-à-dire des approches trop militarisées des questions liées au changement climatique.

Questions directrices :

- **Intégration des considérations climatiques :** Les risques et les considérations de sécurité liés au changement climatique sont-ils intégrés dans les stratégies, la planification et/ou les politiques de sécurité et de défense nationales ? Dans quelle mesure ce "prisme du changement climatique" a-t-il été appliqué sur une base ad hoc ou institutionnalisé et intégré dans les agences gouvernementales et les politiques de défense ?
- **Élargissement du mandat des forces armées :** dans quelle mesure les forces armées devraient-elles être chargées de faire face aux catastrophes et aux crises humanitaires liées au changement climatique ? Quel devrait être le seuil pour de tels déploiements, et ceux-ci risquent-ils de compromettre l'accomplissement efficace d'autres missions dont les forces armées sont chargées, par exemple la défense de l'État contre les menaces extérieures ? Ces risques sont-ils de nature politique (par exemple, absence de mandat) ou technique (par exemple, manque de capacité) ? Comment l'image publique des forces armées a-t-elle été affectée par l'élargissement de leur champ d'action et de leur échelle d'engagement ?
- **Déploiements militaires dans le contexte du changement climatique :** Les forces armées de vos pays ont-elles été récemment déployées (au niveau national ou international) pour aider les autorités civiles dans leur lutte contre les catastrophes naturelles ou les crises humanitaires liées au climat ? Ces déploiements ont-ils augmenté au fil du temps ou ont-ils changé de nature ?



DÉJEUNER

12:15 – 13:15

SESSION 2: Acclimater les forces armées – Quel rôle pour les institutions de médiation ?

13:15 – 14:45

MODÉRATEUR :

Friedrich **Ofenauer**, Président de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, membre du Conseil national autrichien

INTERVENANTS :

Major General Dr. Johann **Frank**, Directeur de cabinet du Président du Comité militaire de l'Union européenne

Dr. Eva **Högl**, Commissaire parlementaire pour les forces armées, Allemagne

Mariia **Ushchapivska**, Représentant du Commissaire pour le respect des droits de l'homme dans le système des organes du secteur de la sécurité et de la défense et des droits procéduraux, Commissaire parlementaire pour les droits de l'homme, Ukraine

Atty. Beda Angeles **Epres**, Commissaire de la Commission des droits de l'homme, Philippines

Objectif :

À la suite de la première session qui a permis de dresser le tableau général du changement climatique et de ses implications en matière de sécurité - en particulier pour les forces armées - cette session vise à restreindre la discussion sur le rôle des institutions de médiation dans la supervision et le soutien du changement au sein des forces armées. Elle a pour but de permettre aux représentants des institutions de médiation de partager et d'échanger des idées et des approches relatives à leurs institutions et à leurs contextes respectifs.

En tant que gardiennes de la bonne gouvernance au sein des forces armées, les institutions de médiations sont essentielles pour veiller aux changements dans les domaines principaux de l'écologisation de la défense, de l'adaptation des capacités opérationnelles et de l'élargissement de la portée et de l'échelle des déploiements des forces armées. Cela peut inclure le suivi et l'évaluation des efforts d'écologisation de la défense et des politiques durables, l'examen des régimes d'entraînement et du matériel adaptés, ainsi que l'examen du mandat légal pour les déploiements étendus qui, par convention, ne relèvent pas du mandat des forces armées.



Cependant, les institutions de médiation doivent également consolider et renforcer leur expertise sur les questions liées au changement climatique, à la fois pour maintenir leur crédibilité dans le processus de responsabilisation des gouvernements et de leurs engagements en matière de durabilité et - plus important encore - pour être en mesure de recevoir, de traiter et de résoudre les plaintes liées au changement climatique ou de lancer des enquêtes thématiques sur des questions systémiques ayant une dimension liée au changement climatique.

Questions directrices :

- **L'écologisation de la défense** : L'écologisation du secteur de la défense fait-elle partie du débat public et politique dans votre pays ? Quel est l'état d'avancement de l'étalonnage et du suivi des émissions de gaz à effet de serre des forces armées dans votre pays ?
- **Adaptations au changement climatique au sein des forces armées** : Les forces armées de votre pays ont-elles adapté et renforcé leur capacité à opérer dans des conditions climatiques plus sévères et plus défavorables (par exemple, limitation de la dépendance à l'égard des carburants, achats et formation sensibles au climat, conseillers climatiques dédiés lors des missions opérationnelles, etc.
- **Supervision des déploiements militaires dans le contexte du changement climatique** : Comment les déploiements militaires destinés à aider les autorités civiles dans leur lutte contre les catastrophes naturelles ou les crises humanitaires liées au climat ont-ils été supervisés ? Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences ?
- **Considérations climatiques pour les institutions de médiation** : Les considérations concrètes de sécurité liées au climat jouent-elles un rôle dans la planification stratégique et/ou dans le travail quotidien de votre institution de médiation ? Si oui, de quelle manière ? Votre bureau a-t-il reçu des plaintes liées au changement climatique, par exemple en ce qui concerne les processus d'adaptation et d'écologisation de l'armée, les besoins de formation pour les déploiements en dehors du mandat conventionnel, la pollution et les dommages environnementaux causés par les forces armées, etc.

PAUSE-CAFÉ

14:45 – 15:15

SESSION 3: L'écologisation des institutions de médiation

15:15 – 16:15

MODÉRATEUR ::

Daniel **Reimers**, Responsable de programme, DCAF - Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité

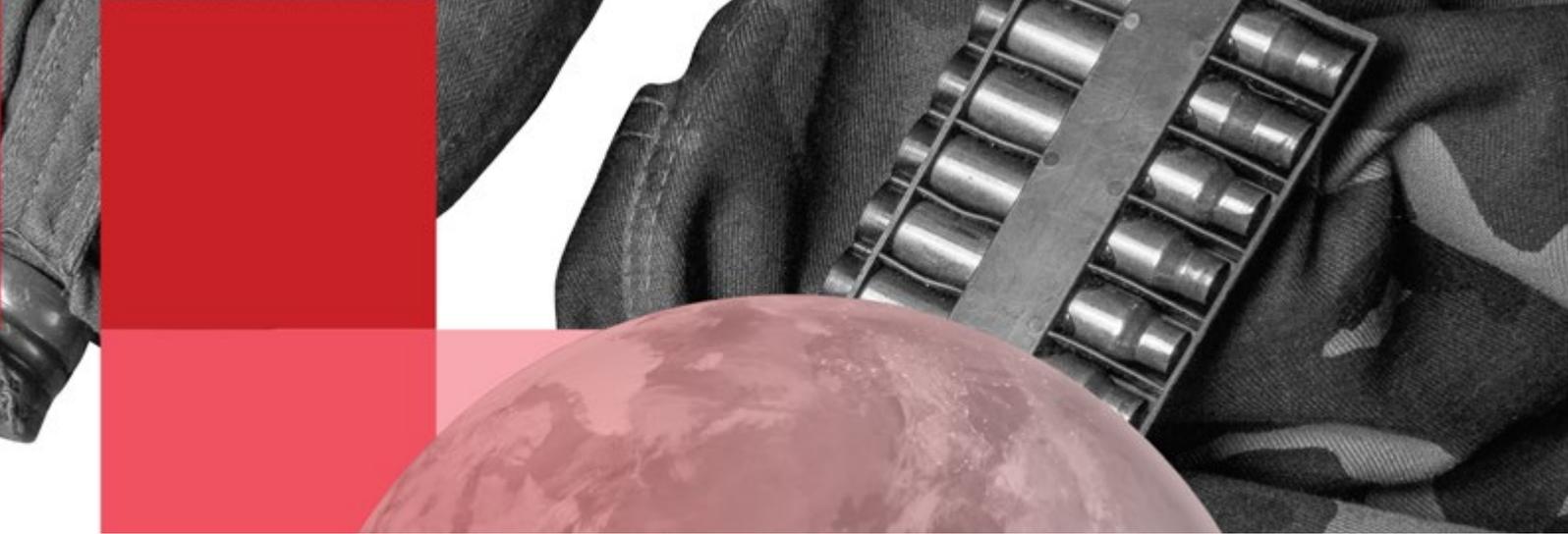
EXPOSÉ PRINCIPAL PAR :

Dietmar **Nestlang**, Directeur des TIC, de l'innovation et de l'infrastructure, Administration parlementaire, Autriche

Objectif :

Cette troisième session est destinée à permettre aux participants de discuter de la manière dont eux-mêmes - représentant le bureau d'une institution de médiation - peuvent initier un changement positif et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Si les institutions de médiation sont essentielles pour répondre aux problèmes de violation des droits de l'homme, de bien-être des soldats ou de mauvaise administration dans le contexte du changement climatique et des forces armées, elles ont elles-mêmes un rôle à jouer en minimisant leur propre impact sur l'environnement et leur empreinte carbone. Cela reflète l'impératif politique et le savoir-faire croissants pour rendre les espaces de travail plus durables et plus respectueux de l'environnement dans tous les secteurs et tous les pays, ainsi que les incitations économiques et les opportunités croissantes pour développer les capacités et renforcer la résilience dans le processus. Le secteur public doit agir en cohérence avec les messages qu'il promeut. Le secteur public doit agir de manière cohérente avec les messages qu'il promeut, notamment l'action climatique, un objectif intégré non seulement dans les politiques, les stratégies et la planification nationales, mais aussi dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les objectifs de développement



durable, auxquels tous les États ont adhéré. Pour les institutions de médiation, cela comprendra des objectifs, des politiques et des stratégies en matière de climat, avec une attention particulière pour les mesures concrètes dans les domaines de la gestion des déchets et de l'énergie, des achats, des voyages, etc.

Questions directrices :

- **Politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique :** Votre gouvernement respectif a-t-il traduit les engagements en matière de durabilité et de changement climatique en politiques concrètes qui s'appliquent au bureau du médiateur ? Votre institution de médiation a-t-elle développé des politiques et des stratégies de réponse pour réduire l'impact environnemental de votre bureau ?
- **Traduire la politique en action climatique :** Dans quelle mesure les politiques existantes sont-elles mises en œuvre avec succès et opérationnalisées ? Quelles actions ou comportements spécifiques (du personnel) sont entrepris pour relever les défis liés au changement climatique ?
- **Suivi des progrès :** Votre bureau surveille-t-il les indicateurs liés au changement climatique ? Votre bureau a-t-il suivi les progrès d'une manière ou d'une autre ?

TEMPS LIBRE

16:15 – 17:30

Activité culturelle : Visite du musée d'histoire militaire

17:30 – Lobby de l'hôtel Steigenberger

Les délégués sont invités à se retrouver dans le hall de l'hôtel Steigenberger pour se rendre en bus au Musée d'histoire militaire, Arsenal 1, 1030 Vienne.

18:00 – 19:00, Musée d'histoire militaire

Les délégués sont invités à une réception au Musée d'histoire militaire, avec une visite guidée optionnelle proposée à 18h45.

18:30 – Visite guidée (optionnelle)

Une visite guidée facultative du musée commencera à 18h45 et durera environ 30 minutes.

19:00 – 22:00, Ruhmeshalle du musée d'histoire militaire

Les délégués sont invités à un dîner officiel dans la Ruhmeshalle du musée de l'histoire militaire, généreusement offert par le présidium de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales :

- Robert **Laimer**, Président exécutif de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, membre du Conseil national autrichien
- Dr. Reinhard E. **Bösch**, Président de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, ancien membre du Conseil national autrichien
- Friedrich **Ofenauer**, Président de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, membre du Conseil national autrichien







Mardi 20 juin 2023

Arrivée et enregistrement de sécurité sur le lieu de la conférence

08:00 – 08:45

Afin de garantir un démarrage rapide de la conférence et d'éviter les files d'attente inutiles ou les désagréments, nous vous demandons de bien vouloir vous rendre sur le lieu de la conférence, le bâtiment du Parlement autrichien (Dr. Karl Renner-Ring 3, 1017 Wien, Autriche), suffisamment à l'avance pour les procédures d'arrivée, d'inscription et d'enregistrement de sécurité. En arrivant tôt, vous aurez également l'occasion de nouer des contacts avec les autres participants à la conférence, de vous familiariser avec le lieu de la conférence et de vous préparer mentalement au programme enrichissant qui vous attend.

SESSION 4: Les forces armées et la santé mentale

09:00 – 11:00

MODÉRATEUR :

Chrystal **Pillay**, Directeur des services juridiques, Ombudsman militaire sud-africain, Afrique du Sud

INTERVENANTS :

Dr. Ramya **Sundararaman**, Directeur adjoint, Bureau de prévention du suicide du ministère de la défense, États-Unis d'Amérique

Emmanuel **Jacob**, Président de l'Organisation européenne des associations et syndicats militaires (EUROMIL)

Yong Won **Kim**, Protecteur des droits de l'homme pour l'armée, Corée du Sud

Gregory **Lick**, Ombudsman de la défense nationale et des forces armées canadiennes, Canada

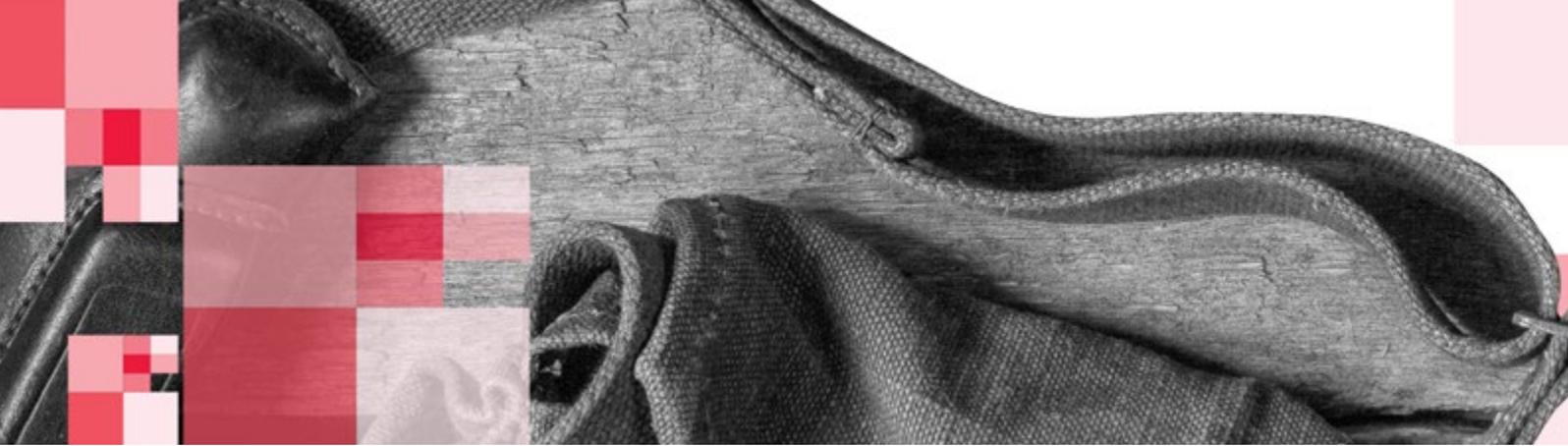


Objectif :

Cette quatrième session a pour but de poursuivre et de développer la discussion fructueuse qui a eu lieu lors de 14ICOAF sur le droit à la santé du personnel des forces armées, à la fois pendant et après le déploiement. En se limitant au thème de la santé mentale, les participants sont invités à réfléchir de manière critique aux perspectives conventionnelles en matière de santé mentale, à explorer de nouvelles idées et à jeter un regard neuf sur de “vieux” problèmes.

Les membres des forces armées, en particulier ceux qui sont déployés dans des contextes de conflit actif, courent un risque élevé de souffrir de problèmes de santé mentale. Les niveaux élevés d'exposition au stress, aux traumatismes et au risque de blessure ou de décès sont étroitement associés à des problèmes de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et l'abus de substances psychoactives. Ces blessures invisibles de la guerre sont incroyablement répandues - dans l'une des plus grandes études menées au sein de l'armée américaine, le taux de dépression chez les soldats était cinq fois plus élevé que chez les civils, et le taux de SSPT était près de 15 fois plus élevé. Non traitées, ces blessures invisibles augmentent le risque de suicide et ont des effets dévastateurs sur les anciens combattants et leurs familles. Dans certains cas, le nombre de victimes de membres des forces armées décédés par suicide peut largement dépasser le nombre de personnes tuées au combat.





L'un des principaux obstacles au traitement de la santé mentale est la stigmatisation et la culture associées au sein des forces armées, le manque de ressources pour les questions de santé mentale et l'attention insuffisante accordée aux mesures préventives. Les institutions de médiation jouent un rôle clé dans la promotion et la supervision des questions de santé mentale au sein des forces armées en offrant un espace sûr et confidentiel pour exprimer les préoccupations en matière de santé mentale - y compris les obstacles rencontrés pour accéder aux soins ou au soutien -, en défendant les besoins du personnel militaire, en sensibilisant et en réduisant la stigmatisation autour des questions de santé mentale, et en fournissant des conseils et un soutien aux chefs militaires sur la façon de traiter les questions de santé mentale au sein de leurs unités.

Questions directrices :

- **Identification des problèmes de santé mentale :** Dans quelle mesure les plaintes que vous traitez comportent-elles des éléments de santé mentale ? Êtes-vous en mesure de distinguer, à partir de ces plaintes, des modèles de conclusions clés concernant l'état de la santé mentale au sein des forces armées ? Votre bureau a-t-il mené des enquêtes thématiques sur les questions de santé mentale ? Quels sont les obstacles structurels et systémiques les plus importants qui nuisent au bien-être mental ?
- **Réponses efficaces en matière de santé mentale :** Quelles mesures votre bureau a-t-il prises pour traiter la question de la santé mentale au sein des forces armées ? S'agissait-il de mesures réactives ou préventives et dans quelle mesure les interventions ont-elles été couronnées de succès ? Quels problèmes ont-ils été abordés ?
- **Suivi de la santé mentale au sein des forces armées :** Votre service surveille-t-il l'état de la santé mentale au sein des forces armées ? Si oui, dans quelle mesure (par exemple, les données sont-elles ventilées, quelle est la durée de votre cycle de suivi, etc.)

PAUSE-CAFÉ

11:00 – 11:30

Session spéciale : Le soutien du DCAF aux institutions de médiation au-delà de l'ICOAF

11:30 – 12:00

INTERVENANTS :

Daniel **Reimers**, Responsable de programme, DCAF - Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité

DÉJEUNER

12:00 – 13:15

SESSION 5: Changements dans la politique de défense et conséquences pour les institutions de médiation

13:15 – 14:45

MODÉRATEUR :

Arnold **Kammel**, Secrétaire général du ministère fédéral de la défense, Autriche

SPEAKERS:

Erika **Leonaitė**, Médiateur parlementaire de la République de Lituanie, Lituanie

James M. **Gaynor**, Inspecteur général des forces de défense australiennes, Australie

Halimatou **Dibba**, Commissaire de la Commission nationale des droits de l'homme, Gambie

Atty. Beda Angeles **Epres**, Commissaire de la Commission des droits de l'homme, Philippines

Objectif :

Cette cinquième session vise à explorer la manière dont les changements géopolitiques actuels, suite à la guerre en Ukraine, ont eu un impact sur les forces armées à travers le monde et, par extension, sur les institutions de médiation. Plus précisément, la session se concentrera sur trois conséquences de ces changements géopolitiques pour les médiateurs - l'augmentation des dépenses militaires, l'accent mis sur la défense territoriale et l'importance accrue accordée à la guerre hybride - afin d'examiner comment les institutions de médiation peuvent mieux anticiper et répondre aux besoins et aux objectifs changeants des forces armées.



Le paysage géopolitique de ces dernières années a été marqué par l'incertitude, la complexité et des changements importants. Dans le contexte d'un monde ébranlé par les séquelles de la pandémie de COVID-19 et la fragilité concomitante des chaînes d'approvisionnement mondiales et interdépendantes, les avantages de la mondialisation font l'objet d'un examen de plus en plus minutieux. Cela a conduit à la formation de nouveaux blocs géopolitiques - à la fois formels sous la forme d'alliances et informels par le biais de corridors et de barrières commerciales. En outre, les modèles établis et stabilisateurs de la dynamique du pouvoir sont en train de changer, tout comme les raisonnements et les calculs qui sous-tendent l'utilisation de la force. L'escalade dramatique du conflit russo-ukrainien après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 en est la preuve la plus évidente. Alors que le bilan économique de la guerre se répercute sur l'ensemble des économies et que le spectre d'une reprise de la guerre froide se profile, les pays réexaminent leurs politiques de sécurité et de défense et les adaptent au nouvel ordre mondial multipolaire. Enfin, les défis environnementaux et les préoccupations concomitantes concernant la rareté des ressources, les flux migratoires et les phénomènes météorologiques extrêmes créeront de nouvelles lignes de fracture géopolitiques et augmenteront le potentiel de conflit.

Alors que la dynamique des pouvoirs se modifie, que les tensions économiques augmentent et que les défis environnementaux se multiplient, les nations devront s'adapter à un monde en mutation rapide et trouver de nouveaux moyens de résoudre les problèmes mondiaux. Les impacts significatifs de ces développements se manifestent dans les politiques de sécurité et de défense à travers le monde. Les changements les plus pertinents concernent ;

- **L'augmentation des dépenses militaires :** L'évolution du contexte géopolitique est particulièrement évidente dans les tendances des dépenses militaires mondiales, qui ont dépassé la barre des deux mille milliards de dollars américains pour la première fois en 2021. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette tendance devrait s'accélérer considérablement.
- **Une plus grande importance accordée à la défense territoriale :** L'invasion de l'Ukraine par la Russie a conduit à mettre davantage l'accent sur la défense territoriale et collective, ce qui s'est traduit par une augmentation des investissements dans la sécurité des frontières, le développement de nouvelles capacités militaires pour se défendre contre les menaces hybrides et l'amélioration de la résilience des infrastructures critiques.



- **Une attention accrue portée à la guerre hybride :** Aujourd'hui, les guerres sont de plus en plus souvent menées à l'aide de tactiques de guerre hybrides, combinant des forces militaires conventionnelles, des forces irrégulières, de la propagande et des cyberattaques. Cela a conduit à une plus grande attention portée à l'élaboration de stratégies pour contrer ces tactiques.

Ces changements seront directement ressentis par les membres des forces armées et auront donc une incidence sur le travail des institutions de médiation. Il sera essentiel pour le personnel des institutions de médiation d'anticiper ces changements et de comprendre les tendances sous-jacentes qui les déterminent afin de remplir efficacement leur mandat.

Questions directrices :

- **Cartographier l'impact des changements géopolitiques :** Quel impact la guerre en Ukraine ou les changements géopolitiques connexes ont-ils eu sur les forces armées dans votre contexte national (par exemple, augmentation des budgets militaires, évolution de la coopération internationale, changement des priorités opérationnelles, etc.) Comment cet impact s'est-il traduit dans le cadre de votre travail ?
- **La réforme de la défense et les institutions de médiation :** L'institution de médiation est-elle consultée ou incluse dans les discussions sur la réforme de la défense, par exemple sur les changements dans les budgets de la défense et les conséquences concomitantes pour les forces armées ?
- **Perception du changement par le personnel des forces armées :** Avez-vous été en mesure d'observer l'évolution des demandes et des besoins des membres des forces armées ? Êtes-vous en mesure d'établir un lien entre ces changements et les changements géopolitiques actuels ?

PAUSE-CAFÉ

14:45 – 15:15



Adoption de la déclaration de la Conférence

15:15 – 16:00

INTERVENANTS :

Daniel **Reimers**, Responsable de programme, DCAF - Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité

Annoncement du 16ème ICOAF à Berlin en 2024

16:00 – 16:15

INTERVENANTS

Dr. Eva **Högl**, Commissaire parlementaire pour les forces armées, Allemagne

Remarques finales

16:15 – 16:30

INTERVENANTS :

Robert **Laimer**, Président exécutif de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, membre du Conseil national autrichien

Friedrich **Ofenauer**, Président de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, membre du Conseil national autrichien

Dr. Reinhard E. **Bösch**, Président de la commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales, ancien membre du Conseil national autrichien

Dr. Hans **Born**, Directeur adjoint, chef du département politique et recherche, DCAF - Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité





**International Conference
of Ombuds Institutions
For the Armed Forces**

15ICCAF



**Parlament
Österreich**

Parlamentarische
Bundeswehrkommission

DCAF Geneva Centre
for Security Sector
Governance



**german
cooperation**
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Supported by the German Foreign Office